

VOUS AVEZ TROUVÉ
LA MEILLEURE PROTECTION
POUR VOS ŒUVRES D'

ART



La meilleure protection pour votre collection

Passion, investissement, part de votre patrimoine et maillon de votre collection, ces œuvres auxquelles vous êtes attaché (peintures, dessins, sculptures, mobilier ancien ou design, livres, vins et spiritueux...) peuvent malheureusement être **volées ou endommagées accidentellement** (accrochage, déménagement, etc.).

Pourtant, elles sont **mal protégées** par les contrats d'assurance traditionnels alors qu'elles méritent une protection à la hauteur de leur valeur.

- Garanties « Tous risques »
- En tous lieux y compris en cours de transport
- À partir de 250€ TTC/an

FINE

ART

Exemples de sinistres



L'œuvre de notre assuré, d'une valeur de 400 000€, est brisée lors de son transport de New York, lieu de son achat, à Paris. Notre expert a pu convaincre l'artiste, l'une des stars du marché de l'art mondial, de refaire l'œuvre à l'identique, pour le bonheur de notre assuré.



Lors d'une manipulation, la peinture d'un de nos assurés a été perforée. Il s'agit d'une œuvre réalisée par l'un des artistes phares de la nouvelle École de Paris. Nous avons indemnisé notre assuré pour un total 215 000€, ce qui correspond à la dévaluation de son œuvre à hauteur de 50% de sa valeur avant sinistre et aux coûts de la restauration, effectuée par un spécialiste.



La meilleure protection pour votre collection

Passion, investissement, part de votre patrimoine et maillon de votre collection, ces œuvres auxquelles vous êtes attaché (peintures, dessins, sculptures, mobilier ancien ou design, livres, vins et spiritueux...) peuvent malheureusement être **volées ou endommagées accidentellement** (accrochage, déménagement, etc.).

Pourtant, elles sont **mal protégées** par les contrats d'assurance traditionnels alors qu'elles méritent une protection à la hauteur de leur valeur.

Les principales garanties



« **Tous risques** » : Casse et dommage accidentels des objets fragiles, vol, perte, incendie et dégât des eaux ainsi qu'en cas d'événements naturels, y compris hors décret de « catastrophe naturelle ».



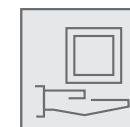
Monde entier, y compris en cours de transport.



Indemnisation de votre choix :
– Paiement de la restauration et de la dépréciation,
– Remplacement par une œuvre de valeur et de qualité équivalente,
– Indemnisation à hauteur de 100% de la valeur assurée.



NOUVEAU **Adaptation à l'évolution du marché**
pour ajuster sans justificatif les valeurs agréées dans la limite de 15% des montants assurés une fois tous les 5 ans.



NOUVEAU **Œuvres reçues en prêt**
dans la limite de 6 mois et de 10% du montant assuré.



NOUVEAU **Frais et coûts supplémentaires consécutifs à un sinistre garanti :**
Honoraires d'experts, frais de clôture/gardiennage, frais de déplacement jusqu'à un restaurateur, etc.



NOUVEAU **Nouvelles acquisitions**
automatiquement dans la limite de 30% des montants assurés et avec un délai de 3 mois pour nous les déclarer.



NOUVEAU **Protection juridique incluse**
pour les litiges rencontrés avec notamment des vendeurs, transporteurs, experts, restaurateurs, experts comptables ou encore l'administration fiscale dans le cadre de l'imposition des œuvres assurées, etc.

FINE

ART by HISCOX

Exemples de sinistres



L'œuvre de notre assuré, d'une valeur de 400 000€, est brisée lors de son transport de New York, lieu de son achat, à Paris. Notre expert a pu convaincre l'artiste, l'une des stars du marché de l'art mondial, de refaire l'œuvre à l'identique, pour le bonheur de notre assuré.



Lors d'une manipulation, la peinture d'un de nos assurés a été perforée. Il s'agit d'une œuvre réalisée par l'un des artistes phares de la nouvelle École de Paris. Nous avons indemnisé notre assuré pour un total 215 000€, ce qui correspond à la dévaluation de son œuvre à hauteur de 50% de sa valeur avant sinistre et aux coûts de la restauration, effectuée par un spécialiste.



Une solution complète et adaptée



NOUVEAU **Un service de valorisation**
Les experts Hiscox peuvent actualiser pour vous une ancienne expertise ou vous proposer une visite de risque de prévention pour valoriser les objets les plus importants.



Un réseau de spécialistes
Pour vous accompagner, Hiscox met à votre disposition tout son réseau de spécialistes (expertise, transport, restauration, stockage, sécurité, etc.) capables d'intervenir au plus vite notamment en cas de sinistre.



Un contrat personnalisé
Avec des garanties larges et complètes, il a été rédigé avec le maximum de clarté et de concision pour une approche simple et sans mauvaise surprise.



Une philosophie reconnue en gestion des sinistres
Hiscox a fondé sa réputation sur sa rapidité et sa simplicité dans la gestion et le règlement des sinistres. Nous partons du principe qu'une réclamation est juste. Si le sinistre est dû, nous le payons.

Pourquoi Hiscox ?

Groupe international coté à la bourse de Londres dans le FTSE 100, Hiscox offre une expérience unique des problématiques liées aux œuvres d'art et aux patrimoines d'exception en tant que :

- Assureur des plus grands musées et des plus importants collectionneurs français et européens,
- Assureur spécialiste depuis plus de 50 ans,
- Propriétaire d'une grande collection d'art contemporain.

Next step ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance Fine Art by Hiscox. Pour plus d'informations et l'obtention d'un devis, veuillez contacter votre assureur-conseil.

Nous assurons :

- ___ les objets d'art et les collections des particuliers
- ___ les collections d'entreprises
- ___ les habitations haut de gamme
- ___ les véhicules de collection
- ___ les professionnels de l'art
- ___ les musées et expositions
- ___ le kidnapping et rançon
- ___ la responsabilité civile professionnelle
- ___ la multirisque professionnelle à la carte
- ___ la responsabilité des dirigeants
- ___ les risques cyber



Penser à tout, et surtout à vous

38 avenue de l'Opéra 75002 Paris

T 0810 50 20 10

F 0810 00 71 02

E hiscox.info@hiscox.fr

www.hiscox.fr

Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée